



Communiqué de presse

Mercredi 29 mars 2023

## Contre les expulsions et la loi de répression des locataires Kasbarian-Bergé, mobilisons-nous le 1<sup>er</sup> avril !

Le 1<sup>er</sup> avril signe la fin de la fin de la trêve hivernale et la reprise des expulsions. C'est de nouveau la chasse aux locataires qui n'ont pas pu payer leur loyer parce qu'ils n'ont plus les moyens de vivre dignement. Et si cela ne suffisait pas, le projet de loi Kasbarian-Bergé veut réprimer le droit au logement en infligeant une amende aux locataires en résiliation de bail. Nous n'avons pas besoin d'une loi répressive mais bien d'une loi ambitieuse sur le logement et la sécurisation du parcours locatif. La Fédération CNL du Val-de-Marne appelle à un large mouvement de mobilisation le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 15H, à la Bastille avec l'ensemble des associations et des syndicats.

L'inflation et les prix de consommation sont affolants. Et si cela ne suffisait pas, le gouvernement a permis l'alourdissement des factures de gaz et d'électricité de 15 %. Les charges des locataires ont augmenté de 30 à plus de 200 %, accompagnées par les hausses de loyer de 3,5 % que les bailleurs ont appliquées sans aucun état d'âme. Pour beaucoup de familles, la fin du mois se traduit par un choix inacceptable entre payer le loyer et nourrir les enfants. Les impayés de loyer ont augmenté de 10 % au dernier trimestre et la situation s'aggrave.

Alors que 300 000 personnes sont à la rue, beaucoup d'autres sont dans l'attente de l'huissier qui va les expulser sans aucune autre solution de relogement pourtant prévue par la loi. La fin de la trêve hivernale, le 31 mars au soir va être une catastrophe sociale à laquelle le gouvernement reste sourd.

Pire, il permet au projet de loi Kasbarian-Bergé de suivre son processus législatif. Ce projet, soutenu par la droite réactionnaire de Renaissance, de LR et du RN, criminalise les locataires en résiliation de bail avec une amende de 7 500 euros s'ils restent dans le logement. Il réduit les délais d'expulsion, déjà réduits par l'autre loi scélérate de Boutin. C'est une loi cassant le droit au logement qui, d'ailleurs, préfère défendre le droit de propriété des 3 % de multipropriétaires qui possèdent 50 % du parc privé que les petits propriétaires... !

Il existe d'autres alternatives que réduire les familles à une exclusion sociale. Il faut protéger le parcours locatif par la mise en place d'une sécurité sociale du logement financée par les bailleurs, les propriétaires et les locataires. Caisse d'entraide, elle aiderait les locataires en rupture sociale et sécuriserait les petits propriétaires qui souffrent de la même misère sociale qu'entretiennent Macron et son gouvernement.

Contre la casse du droit au logement, contre la reprise des expulsions, contre le projet de loi Kasbarian-Bergé, la Fédération CNL du Val-de-Marne appelle à une grande manifestation le samedi 1<sup>er</sup> avril, à 15H00, à partir de Bastille.

**Fédération C.N.L. du Val-de-Marne**

**Contact presse**

**CNL 94** 01 43 91 11 11 / [cnl.94@wanadoo.fr](mailto:cnl.94@wanadoo.fr) – [#cnlvaldemarne](https://www.facebook.com/cnlvaldemarne)